#### FRANCE Un vainqueur affaibli, des vaincus frustrés Page B 3

100 ANS DE SCIENCE Un *Devoir* en santé et en sécurité

# MKNPKI,



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'époque actuelle met à rude épreuve le système de santé. La première ligne est en lambeaux, la redistribution du travail est déficiente et les urgences sont en crise perpétuelle.

40<sup>e</sup> anniversaire de l'assurance maladie

# La forteresse du régime public tient le coup

### Les fortes pressions sur le système de santé pourraient toutefois exiger des réformes

symbole par excellence des idéaux d'universalité de notre régime public d'assurance maladie. Un édifice essentiel, qui appelle les bilans en ces jours troubles où les rêves d'hier se heurtent à la morosité d'aujourd'hui. Avec, en filigrane, la menace bien réelle d'un effondrement.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

assurance maladie est probablement la mesure à laquelle les Québécois sont le plus attachés», rappelle l'ancien ministre Claude Castonguay, pour qui l'anniversaire du régime public d'assurance maladie revêt une signification toute particulière. Pour celui qui en a piloté le lancement officiel dans l'ombre tourmentée de la Crise d'octobre, la carte soleil a en effet bien vieilli et demeure un outil performant, qui fait l'unanimité ou presque dans un système autrement hautement pressurisé.

Rares sont ceux qui critiquent la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), confirme André-Pierre Contandriopoulos, professeur titulaire au Département d'administration de la santé de l'Université de Montréal. «C'est un système administratif de très haute performance, qui est géré avec beaucoup, beaucoup d'efficacité, à peu près dix fois mieux en matière de coûts de gesțion par rapport aux transactions qui sont faites aux États-Unis.»

Pour cet expert de la santé, l'architecture même de l'assurance maladie au Québec est solide. «Les fondations et les structures de l'édifice sont saines.» Ce qui ne les empêche pas d'être quotidiennement éprouvées par diverses politiques échafaudées en réponse aux pressions croissantes qui s'exercent

Lundi, la castonguette fêtera ses 40 ans, sur notre système de santé. Le mouvement est implacable et aucun gouvernement n'y échappe dans e monde, précise M. Contandriopoulos.

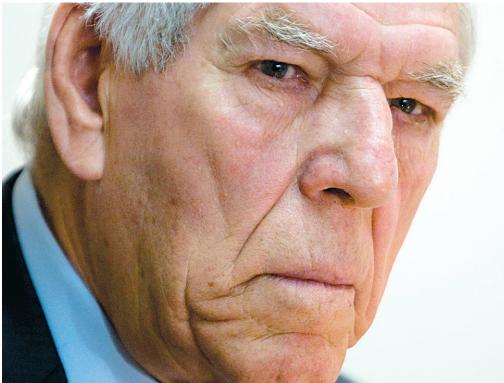
Le contraste est fort avec les années 70, alors que l'offre de soins était encore relativement restreinte, rappelle le secrétaire du Collège des médecins du Québec, le D' Yves Robert. «Nous traitions alors surtout des épisodes aigus et les coûts n'étaient évidemment pas ceux d'aujourd'hui.» La science aidant, les approches médicales se sont raffinées et complexifiées. L'espérance de vie à la hausse a ajouté une pression supplémentaire. «On meurt maintenant plus souvent du cancer que d'autres choses et on traite beaucoup de maladies chroniques qui nécessitent une intervention plus pointue et, surtout, continue.»

Tout cela se produit dans des environnements qui n'ont eu de cesse de se détériorer dans les dernières années, note M. Contandriopoulos. «Ce sont là trois forces qui jouent fortement sur l'extension des besoins d'intervention de la médecine. Parallèlement à ces trois forces, qu'on pourrait résumer par "plus de médecine pour tout le monde demain", on se retrouve dans des situations de crise des finances publiques qui restreignent la capaci-

té d'intervention de l'Etat.» Résultat: les listes d'attente s'allongent, l'accès à la technologie et aux médicaments de pointe se détériore, la première ligne est en lambeaux, la redistribution du travail est déficiente et les urgences sont en crise perpétuelle. Tout cela est rapiécé tant bien que mal au gré des réponses de gouvernements incapables de choisir entre deux remèdes: plus de coordination ou plus de concurrence, résume l'universitaire.

### Un régime à risque

«Ces deux tensions ont concrètement donné des solutions de compromis, qui s'avèrent inefficaces quand elles ne sont pas carrément dangereuses», tranche André-Pierre Contandriopoulos. Au point,



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«L'assurance maladie est une mesure qui doit être maintenue», croit Claude Castonguay, qui a piloté le lancement officiel du régime public d'assurance maladie. Il formule aussi l'espoir que le Québec aura pour cela le courage d'apporter les changements qu'il faut à son système de santé.

où elles menacent maintenant d'ébranler la forteresse elle-même. «Ces politiques mettent notre régime d'assurance maladie actuel à risque. Il faut une restauration majeure. Autrement, même si la structure est saine, demain, elle va s'effondrer parce qu'on n'aura pas fait les rénovations requises à temps.»

Celui qu'on appelle le père de l'assurance maladie, titre qu'on lui conteste parfois en raison de son arrivée jugée tardive dans le dossier, convient que son héritage est menacé. «L'assurance maladie est une mesure qui doit être maintenue», insiste Claude Castonguay en formulant l'espoir que le Québec aura pour cela le courage d'apporter les changements qu'il faut à son

**VOIR PAGE B 2: FORTERESSE** 



### PERSPECTIVES

**ARGENTINE** 

### La mort de Nestor Kirchner brouille les jeux de pouvoir politiques

Q uel destin pour l'Argenti-ne? La mort totalement inattendue de son ex-président, Nestor Kirchner, laisse le pays dans un grand vide politique. Le journal d'opposition La Nación publiait jeudi un éditorial dans lequel il soulignait l'originalité de la situation. «C'est la première fois dans l'histoire de l'Argentine que la mort de quelqu'un qui n'est pas le président génère une situation pareille»,

«Jusqu'au dernier moment, il nous a bien fait comprendre que c'est lui qui exerçait réellement le pouvoir, et non pas son épouse, la présidente Cristina Kirchner. Elle ne l'a jamais refusé, et elle n'a jamais cherché à se constituer un espace propre de pouvoir, ou même symbolique.»

Mais ce décès prématuré pourrait permettre à la présidente de faire ses preuves. «Elle peut maintenant prendre des décisions qui s'imposent [et auxquelles Nestor Kirchner était opposé], comme prendre ses distances d'avec Hugo Moyano.» La famille Kirchner doit beaucoup à ce personnage controversé, secrétaire général du principal syndicat, la CGT, et homme politique de gauche.

#### «Une chance historique»?

L'influence de Moyano serait devenue si grande (financement de campagnes électorales, soutien politique...) que les Kirchner auraient envisagé de s'en séparer. «Ce sera probablement la première chose que le monde politique observera pour voir si elle a la volonté de chan-

ger», poursuit La Nación. Le journal se veut rassurant, mais ferme: «La continuité institutionnelle n'est pas en danger, mais la gouvernance dans la dernière partie du mandat de Cristina [Kirchner] pourrait le devenir si elle ne saisit pas cette chance historique: cesser d'être la présidente d'une faction pour devenir la présidente de tous les

Ricardo Kirschbaum, éditorialiste du journal *Clarín*, rejoint La Nación dans son analyse de la situation. «La disparition du leader politique ET du candidat met sur la table deux questions auxquelles devra répondre Cristina. Sa candidature à la réélection a été abordée [mercredi] par Hugo Moyano, et il a aussi parlé de restructurer le PJ [Partido Justicialista, parti des Kirchner]. [La CGT] sait qu'au-delà de la douleur et du chagrin, les espaces politiques doivent être comblés rapidement.»

Il est encore trop tôt pour connaître les intentions de cha-



En 2007, Cristina Kirchner avait succédé à son mari à la présidence de la République d'Argentine avec plus de 45 % des suffrages. Selon un éditorial du journal d'opposition La Nación, Nestor Kirchner «exerçait réellement le pouvoir, et non pas son épouse [...] Elle n'a jamais cherché à se constituer un espace propre de pouvoir, ou même symbolique».

cun, à l'heure des commémorations. Les leaders de l'opposition ont ainsi rendu hommage au bon sens politique de Nestor Kirchner, mais sa mort pourrait bien attiser des convoitises. Du côté de Cristina Kirchner, elle ne recueillerait pour le moment que 35 % des votes. Trop peu pour espérer une victoire au premier tour de l'élection présidentielle d'octobre 2011.

Le 28 octobre 2007, Cristina Kirchner avait pourtant succédé à son mari à la présidence de la République d'Argentine avec plus de 45 % des suffrages. Après Isabel Perón, elle était la seconde femme à devenir présidente de l'Argentine. Avocate et sénatrice péroniste de 54 ans, la «reine Cristina», comme l'appelaient ses détracteurs, avait alors pris les commandes de l'Argentine pour quatre ans avec «le changement dans la continuité» comme slogan. L'opposition craignait déjà le retour de son mari en 2011 et l'installation d'une dynastie «tournante»

#### Un tandem de la politique

À propos des époux Kirchner, Rafael Bielsa, ministre des Affaires étrangères jusqu'en novembre 2005, avait eu cette définition: «C'est un magnifique animal politique bicéphale.»

Cristina Kirchner n'est pas la première femme à gouverner le pays, mais c'est la seule qui a la stature d'une femme d'Etat. «C'est une dirigeante politique dont le discours est beaucoup plus élaboré que celui de son mari», a déjà assuré Edgardo Mocca, professeur d'analyse politique à l'Université de Buenos Aires. «Bien sûr, on peut s'interroger sur la manière dont elle a été désignée candidate, par son mari, sans aucun débat, mais c'est simplement dû à la détérioration des institutions politiques de l'Argentine», estime le chercheur.

Libération

**BRÉSIL** 

### Gagner, même en décevant

L'héritière de Lula, Dilma Rousseff, est assurée d'être élue malgré une campagne en deçà des attentes

CHANTAL RAYES

**S** ão Paolo — Ce ne sera peut-être pas la «raclée» électorale promise par le président Lula. Mais sa dauphine et ex-chef de cabinet, Dilma Rousseff, candidate du Parti des travailleurs (PT, gauche), est assurée de se faire élire dimanche à la tête du Brésil. Ancienne guérillera du temps de la dictature militaire, cette technocrate qui n'avait jamais disputé jusqu'ici la moindre élection devance largement José Serra, son adversaire à la longue carrière politique comme parlementaire, ministre, maire de Şão Paulo, puis gouverneur de l'État du même nom.

«Dilma», comme on l'appelle, est créditée de 49 à 52 % des intentions de vote, selon les sondages, contre 38 à 40 % pour Serra. L'élection présidentielle n'aura

«Dilma n'inspire ni confiance ni sympathie. Mais Lula lui-même n'a jamais été élu au premier tour. Il y a encore une forte résistance à la gauche.»

pas été la simple formalité que laissait présager la popularité inégalée de Lula (plus de 80 % d'opinions favorables). «Beaucoup aiment le président mais pas sa candidate, résume le politologue Jairo Nicolau. Dilma n'inspire ni confiance ni sympathie. Mais Lula lui-même n'a jamais été élu au premier tour. Il y a encore une forte résistance à la gauche.»

#### **Ballottage**

La candidate du PT est certes arrivée en tête du premier tour, le 3 octobre, avec 47 % des voix (14 points d'avance sur Serra). Mais la surprise est venue de la troisième postulante, l'écologiste Marina Silva, une déçue du «lulisme» qui a remporté près de 20 % des suffrages. Cette ancienne femme de ménage, connue pour son intégrité et son combat pour l'Amazonie, est la digne héritière du Lula d'avant, pas du manœuvrier qu'il est devenu. Elle a séduit les couches moyennes, sensibles à la cause écologique et lasses de la corruption. D'autant qu'à la veille du scrutin, un scandale de trafic d'influence est venu mettre en cause l'ex-bras droit de Dilma Rousseff, qui lui a succédé au poste de chef de cabinet de Lula.

La mise en ballottage de la candidate du PT l'a obligée à sortir un peu de l'ombre de son

mentor. José Serra a obtenu pour sa part un sursis. Le candidat de l'opposition de centre droit s'est même pris à croire à un renversement de tendance. C'est sur lui en effet que devrait se reporter le gros des 20 millions de voix de Marina Silva. Il y a dix jours, l'écart avec sa rivale n'était plus que de cinq points, selon certains sondages.

Mais Dilma a regagné du terrain. La polémique sur l'avortement, qui l'a mise sur la défensive, est en effet retombée. Dans un Brésil croyant et conservateur, ses prises de position en faveur de la dépénalisation de l'IVG sont impopulaires et ont déchaîné contre elle une partie du clergé catholique et évangéliste. La candidate a dû s'engager par écrit à ne pas prendre l'initiative d'un amendement de la législation sur l'avortement si elle est élue. José Serra, qui l'accusait d'avoir «changé d'avis pour des raisons électoralistes», à luimême abandonné ce filon quand la presse a révélé que sa propre épouse s'était fait avorter.

Le bien-être social, la clé Ainsi, le bien-être social, qui a

marqué les deux mandats de Lula — en huit ans, 21 millions de

Brésiliens ont quitté la misère tandis que 29 millions sont entrés dans la classe moyenne redevient le

minant du scrutin. Du moins dans le Nord-Est déshérité, où Dilma a 37 points d'avance sur José Serra... contre 4 seulement dans le Sud-Est prospère, premier collège électoral.

A vrai dire, l'un et l'autre manquent de charisme et ne suscitent pas l'enthousiasme. Dilma a pour elle le désir de continuité de la majorité et Serra, son expérience. Le candidat de l'opposition serait «le mieux préparé pour la fonction». Il promet de maintenir les politiques sociales de Lula s'il est élu, mais critique le «noyautage de l'État par le *PT*». Pour le reste, la campagne n'aura pas beaucoup éclairé les électeurs. Aucun des deux candidats n'a évoqué les grands enjeux, comme les mesures à prendre pour maintenir le rythme de la croissance (7 % prévus cette année) ou la refonte d'une fiscalité qui pèse lourdement sur les pauvres.

Le chef de l'Etat sortant, pour sa part, ne sort pas grandi de la campagne. Il s'est investi outre mesure auprès de sa protégée, au mépris de la retenue qui sied à sa fonction. Si Dilma l'emporte, quel sera le rôle de Lula? Sera-t-il un président de l'ombre pour le tandem Medvedev-Poutine en Russie? Certains le croient. D'autres craignent déjà un enracinement du PT au pouvoir à la manière du Parti révolutionnaire institutionnel au Mexique. On prête en effet à Lula, à qui la Constitution interdisait de briguer un troisième mandat consécutif, l'intention de revenir aux affaires en 2014.

Libération

### **FORTERESSE**

SUITE DE LA PAGE B 1

système de santé. «Si ce n'est pas fait, la montée des coûts fera en sorte qu'un jour on pourra remettre en cause de façon plus sérieuse l'accès aux soins et même la survie du système d'assurance maladie.»

Son remède est connu, il a fait l'objet d'un rapport qui a fait beaucoup de bruit en 2008. Cosigné par Michel Venne et Joanne Marcotte, le document plaidait en faveur d'un nouveau contrat social destiné à assurer «les bons soins, par la bonne personne, au bon moment». Une réforme qui, selon lui, passe par le rééquilibrage du système vers la première ligne, une révision en profondeur du panier de services — «il y a des choses qui sont couvertes et qui sont secondaires» — des structures allégées, mais aussi plus de concurrence dans le système et la fin du financement par budget global et de la rémunération à l'acte.

L'ambitieux programme, tabletté par les libéraux, fait tiquer la présidente de Médecins québécois pour le régime public, la Dre Marie-Claude Goulet. Selon elle, avoir un système universel public est le seul véritable moyen de limiter les coûts du système. «Dès que le privé rentre, il n'y a qu'à regarder aux États-Unis pour s'en convaincre, les coûts explosent. On se met à pratiquer une mé-

decine non plus en fonction des besoins, mais en fonction de ce qui est rentable.»

Quant au régime lui-même, il est à son sens indissociable des remous qui touchent présentement le réseau. «Dire que la loi fonctionne parfaitement me paraît d'ailleurs exagéré. Il

y a eu des changements législatifs qui ont été faits à la suite du jugement Chaoulli. Il y a eu la réponse du gouvernement avec la loi 33, qui a créé les centres médicaux spécialisés à investisseurs privés. C'est énorme! C'était interdit avant. Il n'y avait personne qui faisait de l'argent avec la santé.»

#### Entre équité et universalité

D'où la nécessité de renforcer la Régie, qui demeure en quelque sorte le chien

de garde du régime public. Et il y a beaucoup de pain sur la planche, insiste la D<sup>re</sup> Goulet. «Il y a des manquements à la loi dans les pratiques quotidiennes. On le voit de plus en plus avec les frais accessoires illégaux, par exemple.» Le problème, c'est que la RAMQ ne semble pas assez outillée pour assumer seule ce rôle, note Médecins québécois pour le régime public.

Est-ce en raison d'un manque de personnel ou de mécanismes de surveillance insuffisants? «Toujours est-il que ça prend une plainte pour que la Régie réagisse, note la Dre Goulet. Et encore. Un patient se plaint d'avoir eu à payer, réclame qu'on le rembourse, mais

cela se fait sur une base individuelle et ne «Il y a des change pas nécessairemanquements ment quelque chose au fonctionnement global. à la loi dans On réalise d'ailleurs que la RAMQ foncles pratiques tionne surtout avec les sorties médiatiques. Les quotidiennes. enquêtes qui ont été On le voit de lancées l'ont toutes été à la suite de plaintes forplus en plus tement médiatisées.»

avec les frais

accessoires

illégaux, par

exemple.»

Cet après-midi, le groupe a rendezvous à la Grande Bibliothèque où il convie le public à venir témoigner de son attachement au régime public d'assuran-

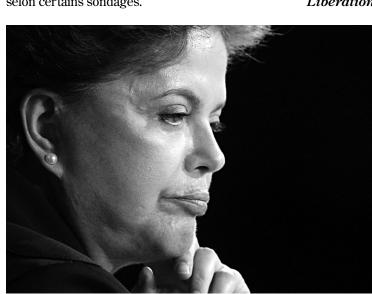
ce maladie. Une occasion aussi pour le groupe de faire le plein d'appuis dans sa bataille qui l'oppose au privé. «Nous demandons au gouvernement de mettre un terme aux exclusions arbitraires et de cesser de favoriser la sous-traitance avec les agences privées, les PPP et les centres médicaux spécialisés», résume la D<sup>re</sup> Goulet, qui défend la nécessité de maintenir une offre de soins adéquate, gratuite et universelle.

Mais en avons-nous les moyens? demande le D<sup>r</sup> Yves Robert. «Le régime se voulait universel dans les conditions d'alors. Le contexte de soins a tellement changé qu'il y a lieu de s'interroger sur ce qui encore possible aujourd'hui.» Peu importe ce qui sera choisi, pour le Collège, l'important sera de garder intacte l'accessibilité aux soins. «A mon avis, on devrait plutôt tendre vers l'équité que vers l'universalité pour faire en sorte que tout le monde, indépendamment de son revenu, ait accès aux mêmes services.»

Pour André-Pierre Contandriopoulos, organiser des soins de première ligne solides, des soins de proximité partout au Québec, demeure la solution à presque tous les problèmes du réseau. Un vaste chantier, qui devra tôt ou tard être accompagné d'un vrai questionnement sur le rôle des médecins. «Il y a des réflexions courageuses à faire, notamment autour des modes de paiement des médecins, réflexion qu'on n'a pas voulu faire en 1970 et qu'on n'a plus cessé de repousser.»

Autant de chantiers délicats, sinon explosifs, qui nécessiteront beaucoup de temps et de conviction. Des impératifs bien difficiles à concilier avec l'exercice du pouvoir politique...

Le Devoir



RICARDO MORAES REUTERS

Dilma Rousseff, candidate du Parti des travailleurs



La chronique de Gil Courtemanche fait relâche cette semaine.

### PERSPECTIVES



En France, la mobilisation contre la réforme des retraites a ébranlé le compromis que Nicolas Sarkozy avait lui-même noué avec les syndicats. Depuis son élection, le président s'était montré plutôt accommodant avec les grandes centrales.

Réforme des retraites en France

## Un vainqueur affaibli, des vaincus frustrés

Sarkozy a beau avoir gagné sa lutte, les syndicats ont maintenant la cote et les socialistes ont occupé le devant des médias pendant deux mois

Alors que la réforme des retraites a été adoptée par le Parlement, le mouvement de protestation semble s'essouffler. Bien que surprenante, cette mobilisation est loin d'avoir atteint les niveaux de celles de 1995 et de 2006. Reste à savoir qui, des syndicats, de Sarkozy ou des socialistes, en tirera profit.

CHRISTIAN RIOUX

aris — C'est par de courts articles que la presse française a annoncé, le départ prochain de l'Élysée de Raymond Soubie. L'artisan de la réforme des retraites vient d'être nommé au Conseil économique et social, un organisme consultatif en matière de politiques sociales.

Le départ de celui qui arbitrait tous les grands dossiers sociaux de l'Élysée annonce en réalité deux choses. D'abord, que la dernière grande réforme de Nicolas Sarkozy, celle des retraites, est terminée. Il serait en effet surprenant qu'après le vote du Parlement, le mouvement de protestation n'aille pas en s'essoufflant. La seconde, c'est que la réforme minutieusement planifiée par ce très haut fonctionnaire ne s'est pas tout à fait déroulée comme prévu. L'homme part en effet avec le sentiment d'une tâche en partie inachevée puisque personne n'avait prévu une telle résistance. Soubie, qui avait été associé aux

précédentes réformes des retraites,

Si Sarkozy

n'a pas voulu

faire adopter

en quatrième

sa réforme

vitesse au

juillet, c'est

qu'il tenait à

«une bataille

politique »

mois de

peut-être

savait que la sienne ne passerait pas comme une lettre à la poste. Mais il misait sur un scénario semblable à celui de 2003, alors que le ministre François Fillon avait étendu à la fonction publique la réforme des régimes privés d'Édouard Balladur (1993) Malgré des manifestations rassemblant de 300 000 à 600 000 personnes, le projet avait été adopté sans déclencher de grèves. Il faut dire que le vote s'était déroulé en plein été.

#### Le scénario de 1995

Soubie peut toutefois se consoler. A moins d'un imprévu, le gouvernement de Nicolas Sarkozy aura évité

le scénario catastrophe de 1995. Après trois semaines de grève générale, le premier ministre Alain Juppé avait alors dû retirer sa réforme des retraites. Les récentes manifestations n'ont pas non plus atteint l'ampleur de celles de 2006, qui avaient forcé le premier ministre Dominique de Villepin à retirer le Contrat première embauche (CPE), destiné à favoriser l'emploi des jeunes.

Si le récent mouvement obéit aux «lois immuables de la vie sociale à la française», constate le chroniqueur du Nouvel Observateur Jacques Julliard, il passera à l'histoire pour son caractère souvent ambigu. En cours de route, il s'est transformé en mouvement de protestation plus large comme en connaissent souvent les présidents français à mi-mandat. Si deux Français sur trois affirmaient soutenir les grévistes, ils étaient aussi nombreux à reconnaître que jamais le gouvernement ne reviendrait sur sa réforme. Contrairement à 1995 et 2006, les principaux syndicats étaient convaincus de l'urgence d'une réforme et ils n'ont jamais véritablement cru qu'ils feraient reculer le gouvernement.

#### Sarkozy voulait-il l'affrontement?

Faut-il en conclure que cet affrontement était finalement voulu par les deux parties? Au printemps dernier, des conseillers de Nicolas Sarkozy, dont l'ancien ministre de l'Éducation Xavier Darcos, lui avaient proposé de faire adopter sa réforme en quatrième vitesse au mois de juillet, alors que la France était en vacances. S'il ne l'a pas fait, c'est peut-être qu'il tenait à «une bataille politique», affirmait récemment l'économiste Jean-Claude Casanova.

Aujourd'hui, Nicolas Sarkozy peut prendre la présidence du G8 et du G20 en affirmant qu'il a brisé la malédiction qui avait fait reculer la droite en 1995 et en 2006. À 20 mois des élections présidentielles, il risque de

brandir ce trophée bien haut pendant toute la campagne électorale comme la preuve qu'il a la détermination nécessaire pour réformer la France.

Peu importe que cette réforme soit somme toute assez peu audacieuse. Selon de nombreux experts, elle n'a rien d'une réforme en profondeur et n'assure pas l'équilibre financier du régime au-delà de 2018. Elle siphonne aussi les milliards accumulés dans le fonds des retraites qui avait été créé pour rétablir un certain équilibre entre les générations.

#### Vainqueur demandé «Le vainqueur laisse en

face de lui un vaincu frustré, mécontent, tandis que lui-même est affaibli dans son autorité», soutient l'historien Michel Winock. Cette mobilisation a évidemment ébranlé le compromis que Nicolas Sarkozy avait lui-même noué avec les syndicats. Depuis son élection, le président s'était montré plutôt accommodant avec les grandes centrales, abandonnant notamment sa promesse électorale d'un contrat unique de travail qui aurait facilité les mises à pied et la mobilité de la main-d'œuvre. L'Elysée avait aussi maintenu de bonnes relations avec le premier syndicat de la France. la CGT, et son leader, Bernard Thibault, en intervenant en sa faveur

dans quelques dossiers sensibles. Il est trop tôt pour connaître l'effet de cet affrontement sur la popularité du président. Selon les der-



Est-ce que la réforme des retraites aura un impact sur la popularité de Nicolas Sarkozy aux élections de 2012?

niers sondages, les syndicats seraient les premiers gagnants de ce combat. Leur popularité est au plus haut, même si à peine 8 % de la population française est syndiquée.

Les socialistes, qui ont été présents tout au long du mouvement, en récolteront-ils les retombées politiques? Pour le député Pierre Moscovici, la réponse est oui. «La crédibilité des socialistes sort renforcée», at-il déclaré sur France Info

Mais rien n'est moins sûr, estiment plusieurs indépendants. «La gauche a perdu la bataille de la clarté», a déclaré l'ancien directeur du Monde, Jean-Marie Colombani, dans le cadre de son émission hebdomadaire intitulée La Rumeur du monde diffusée sur France Culture.

#### L'ombre de DSK

Si la première secrétaire du Parti socialiste, Martine Aubry, a occupé le devant des médias pendant deux mois, le message des socialistes n'a pas toujours été clair. Alors que les syndicats CFDT et CGT n'ont jamais réclamé le retrait du projet de loi (mais seulement des négociations), le discours socialiste était beaucoup plus radical. Quitte à mettre en colère le secrétaire de la CFDT, François

Chérèque, Martine Aubry n'a pas hésité à exiger le retrait pur et simple du projet. Quant à l'ancienne candidate socialiste Ségolène Royal, elle a affirmé qu'un gouvernement socialiste rétablirait la retraite à 60 ans. Une opinion contredite par de nombreux militants, dont le député Manuel Valls, selon qui «nous ne re-

viendrons pas tous aux 60 ans». En arrière-fond de ce débat se profile l'ombre de l'ancien ministre Dominique Strauss-Kahn. Car le président du FMI, qui est aujourd'hui la personnalité socialiste la plus populaire en prévision de 2012, n'a jamais été opposé à l'allongement de la durée du travail pour financer les retraites. De là à penser qu'en prévision des primaires socialistes, Aubry et Royal ont volontairement cherché à se démarquer de DSK en flirtant avec les sondages et la gauche syndicale, il n'y a qu'un pas.

La réforme des retraites marque certainement un tournant de la vie politique française. Mais une fois le bruit des manifestations retombé, personne ne sait qui en tirera vraiment parti en 2012.

Correspondant du Devoir

# Dissiper le doute



acques Parizeau a l'habitude de faire des remontrances à ses successeurs. Il a déjà dit que, s'il avait su ce qu'il adviendrait du projet souverainiste, il n'aurait jamais démissionné.

Avant même que Bernard Landry ne devienne officiellement chef du PQ, en mars 2002, il lui avait adressé une «Note sur la stratégie politique des souverainistes», qui s'était retrouvée dans le Globe and Mail. Il lui suggérait notamment de ressusciter le Conseil de la souveraineté, d'actualiser les études commandées douze ans plus tôt par la commission Bélanger-Campeau et de confectionner un nouveau budget de l'an 1.

Qu'il ait été d'accord ou non avec ces recommandations, M. Landry avait obtempéré sur-lechamp. Il ne pouvait tout simplement pas se permettre de l'envoyer paître sans fragiliser gravement son leadership.

À six mois du congrès où elle devra se soumettre à un vote de confiance, Pauline Marois peut encore moins ignorer la dernière remontrance de M. Parizeau, qui la trouve trop timide dans sa promotion de la souveraineté. Sans être une invitation au putsch, les félicitations qu'il a adressées à Gilles Duceppe pour la clarté «tout à fait remarquable» de son discours à Washington avaient valeur d'avertissement.

Mme Marois a dû prendre avec un grain de sel les assurances de loyale collaboration du chef bloquiste. Elle n'a certainement pas oublié ce qui s'est passé lors de la démission d'André Boisclair, même si elle a eu le dessus. Entre les deux leaders souverainistes, il ne peut y avoir qu'une confiance limitée.

Condamné à l'opposition perpétuelle, il est facile pour M. Duceppe de jouer au chevalier de l'indépendance. Ceux qui le trouvent «plus inspirant» devraient néanmoins avoir à l'esprit ce qu'il disait de la démarche proposée par Mme Marois

Contrairement à M. Parizeau, le chef du Bloc estimait que la réclamation de nouveaux pouvoirs était «la bonne stratégie» pour le camp souverainiste. «Actuellement, c'est l'immobilisme le plus complet et il importe, je pense, qu'un gouvernement du Parti québécois fasse avancer le Québec, tout en sachant que notre option, c'est la souveraineté», avait-il déclaré.

Il faisait valoir que «les trois gros gains depuis 40 ans» avaient été obtenus par des gouvernements péquistes: l'entente Cullen-Couture sur l'immigration, l'entente sur la maind'œuvre et l'amendement constitutionnel qui a permis la création des commissions scolaires

Les critiques de M. Parizeau n'en reflètent pas moins ce que pensent plusieurs députés péquistes, même si Lisette Lapointe est la seule à pouvoir le dire en toute impunité. Ils ne remettent pas en question le leadership de Mme Marois, mais elle serait bien avisée de prendre acte de ces préoccupations avant de faire face à une fronde.

La semaine dernière, la chef du PQ a dissous le comité d'une dizaine de députés qui avait été créé il y a deux ans pour rédiger le nouveau «plan pour un Québec souverain». Autrement dit, elle entend désormais être la seule à définir la stratégie. Inutile de dire que le geste a déplu.

Comme cela arrive généralement quand on n'ose pas s'en prendre directement au chef, on montre du doigt l'entourage de Mme Marois, plus précisément sa chef de cabinet et grande amie, Nicole Stafford, mais le fond du problème est qu'on la soupçonne toujours d'être plus motivée à devenir la première femme à gouverner le Québec qu'à tenir un référendum. Pour dissiper le doute, ou tout au moins l'atténuer, il lui faut trouver une façon d'associer plus étroitement les députés et les instances du parti à la démarche vers la souveraineté.

Bien entendu, le premier ministre Charest ne demande pas mieux que de faire de la tenue d'un référendum le principal enjeu de la prochaine élection. Pour Mme Marois, il s'agit donc de laisser croire à la population qu'il n'y en aura pas au cours d'un premier mandat, et peut-être même d'un second, sans décourager ses militants pour autant.

Comme par hasard, le député de Lac-Saint-Jean, Alexandre Cloutier, a pris prétexte du 15° anniversaire du 30 octobre 1995 pour relancer l'idée du référendum d'initiative populaire, que Mme Marois avait pourtant écartée de façon catégorique au conseil national de mars 2008, lors d'un affrontement mémorable avec le président du SPQ Libre, Marc Laviolette. Suivant une pratique qui existe dans plusieurs pays, un référendum sur la souveraineté ne serait tenu que si un million de Québécois signaient une pétition à cet effet.

«De cette façon, les partis politiques sont déchargés de la question de savoir quand déclencher le référendum: c'est le peuple qui va décider quand, explique M. Cloutier dans un texte publié jeudi sur le site vigile.net. Immanquablement, un suspense se créera autour du baromètre et tout le monde parlera d'indépendance sans même que le PQ ait à faire campagne.»

Mieux encore, «en cas d'échec, on ne pourra pas dire que les Québécois ont rejeté l'indépendance, mais simplement qu'ils ne voulaient pas se prononcer sur la question: mauvais "timing" et à la pro*chaine fois*». Au point où on en est, pourquoi pas?

mdavid@ledevoir.com

#### Parti québécois

## Critiques inopportunes

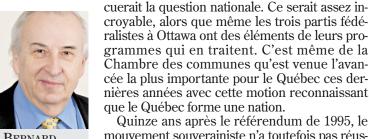
Il y a 15 ans aujourd'hui, le Québec se rendait aux urnes pour se prononcer sur l'avenir politique du Québec. On connaît le résultat de ce référendum qui, par quelque 20 000 voix de majorité, a maintenu le lien constitutionnel avec le Canada. Sera-t-il possible de tenir un nouveau référendum avant 15 ans?



est un fédéraliste aux convictions affirmées qui rappelait il y a peu que, quoi que l'on dise ou fasse, la question de la souveraineté du Québec continuerait d'occuper l'espace public. Il proposait alors cette idée étonnante de tenir des référendums périodiques pour encadrer ce débat. Celle-ci a fait long feu, mais le regard lucide porté par l'ancien ministre conservateur Michael Fortier est à retenir.

S'illusionnent en effet tous ceux qui croient que la «question nationale» devrait

être considérée comme réglée pour pouvoir s'occuper des «vraies affaires». Intrinsèquement, la question du rapport entre le Québec et le Canada demeurera ouverte tant que ne sera pas réglée l'exclusion du Québec de la Constitution de 1982. Elle ne le sera pas tant que la société québécoise n'aura pas le contrôle des outils lui assurant la sécurité culturelle qu'elle recherche. Il y a là «une vraie affaire», quoi qu'en pense un François Legault qui veut créer une coalition politique dont le programme, avant tout économique, éva-



Bernard DESCÔTEAUX

croyable, alors que même les trois partis fédéralistes à Ottawa ont des éléments de leurs programmes qui en traitent. C'est même de la Chambre des communes qu'est venue l'avancée la plus importante pour le Québec ces dernières années avec cette motion reconnaissant que le Québec forme une nation. Quinze ans après le référendum de 1995, le

mouvement souverainiste n'a toutefois pas réussi à recréer les «conditions gagnantes», selon l'expression du premier ministre Lucien Bouchard,

pour la tenue d'un nouveau référendum. L'attentisme auquel il est forcé engendre des attitudes diverses. Certains ont ainsi choisi de s'investir dans d'autres causes, quelques-uns ont renoncé, d'autres proposent de se limiter à une bonne gouvernance. Puis il y a les volontaristes qui, profitant de ce 15<sup>e</sup> anniversaire, ont rappelé à leur chef, Pauline Marois, que le parti devait se consacrer en priorité à la réalisation de ce qui est sa raison d'être, la souveraineté.

Au pouvoir, comme dans l'opposition, le Parti québécois a toujours eu du mal à accorder à ses chefs la liberté de choisir les stratégies qui leur paraissent les mieux appropriées à la conjoncture du moment. Ils ne peuvent échapper à la surveillance des militants, voire à une mise en tutelle. C'est ainsi qu'il faut voir les critiques dont les Bernard Landry et Jacques Parizeau ont gratifié ces derniers jours Pauline Marois. Les reproches qui lui sont faits de ne pas faire suffisamment ni de la bonne façon de pédagogie de la souveraineté sont un air connu. Ils témoignent d'une impatience compréhensible, mais néanmoins nuisible.

Il est dans la nature du Parti québécois de parler de souveraineté. Qui d'autre le fera s'il ne le fait pas lui-même? Mais il revient tout de même au chef en place de déterminer comment le faire. Les militants ne doivent pas oublier que repose sur les épaules du chef la réalisation de la première condition gagnante pour un nouveau référendum, soit remporter la prochaine élection. Pour y arriver, celle-ci a surtout besoin qu'on serre les rangs autour d'elle. Or contester les stratégies qu'elle préconise revient à contester son leadership. C'est de solidarité que ce mouvement a besoin.

#### Prêtres pédophiles

### Demi-victoire

omme ailleurs au Canada, il ne suffira peut-être plus à l'Église et à des curés pédophiles de brandir ici le seul argument du délai de prescription périmé pour étouffer au civil une affaire d'agression sexuelle avant même qu'elle ne soit plaidée. Il y a là un potentiel de victoire à souligner.

C'est à tout le moins ce que l'on décode dans le jugement rendu hier par la Cour suprême du Canada à propos de l'histoire de Shirley Christensen, cette victime d'agressions sexuelles commises par le prêtre Paul-Henri Lachance, de l'archevêché de Québec, entre 1979 et 1981, alors qu'elle était âgée de 6 à 8 ans.

Il faut parler de possible triomphe, en effet, car la Cour suprême retourne aux tribunaux de première instance une poursuite au ci-



vil que ceux-ci avaient d'emblée refusée, jugeant que le temps écoulé entre les agressions sexuelles et la requête de la victime dépassait de loin les trois ans de délai prescrit par le Code civil — ce fameux délai de prescription. Le jugement d'hier ouvre la porte à cette poursuite en dommages et intérêts de 250 000 \$ intentée en vain par Mme Christensen en 2007 contre le curé Lachance et l'Archevêché de Québec.

Pour les victimes de prêtres pédophiles, ce pourrait être le début d'une nouvelle dynamique judiciaire, principalement axée autour du

délai de prescription. Ailleurs au Canada, on a accepté un précieux principe, selon lequel dans des histoires d'agressions sexuelles sur des enfants, il est tout à fait plausible que la victime prenne conscience du traumatisme subi une fois adulte seulement, longtemps après les faits allégués. C'est précisément ce qui est arrivé à la victime du curé Lachance en 2006.

L'ouverture manifestée hier par le ministre de la Justice Jean-Marc Fournier constitue également un espoir pour les victimes. Jugeant la «situation préoccupante», il se dit «ouvert» à modifier le Code civil, qui statue sur le délai de prescription. D'autres provinces l'ont fait bien avant le Québec. Ce signe politique est encourageant.

Le mutisme de l'Église quant au jugement d'hier est toutefois choquant. La politique du «pas de commentaires» appliquée par l'Archevêché de Québec est navrante, mais symptomatique d'un désintéressement généralisé. Dans cette cause, n'est-ce pas l'Église qui avait suggéré que la victime devrait plutôt poursuivre ses parents pour n'avoir rien fait alors que c'était encore le temps? Odieux retournement des choses.

Il y a depuis quelque temps tout un tumulte international autour des sévices sexuels commis par des prêtres — se tient d'ailleurs cette fin de semaine à Rome un rassemblement de ces victimes, qui souhaitent faire des agressions sexuelles commises contre les enfants un crime contre l'humanité.

Le Québec, qui compte malheureusement son lot de victimes agressées et de prêtres agresseurs, ne devrait pas se démarquer avec des règles juridiques qui donnent beau jeu aux agresseurs, prolongeant la souffrance des victimes.

#### LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS! Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



#### LETTRES

#### La droite québécoise: méprisante ou schizoïde?

Le rassemblement du Réseau Liberté-Québec de samedi dernier nous interpelle une fois de plus sur les fondements de la droite, et plus particulièrement sur celle du Québec. Îl est clair que les grands protagonistes, cachés dans leur tour d'ivoire et protégés par leurs millions ou milliards, ne se prononcent que peu ou jamais, mais tirent toujours les ficelles du jeu sociopolitique à saveur de corruption et de trafic d'influence. On laisse donc les membres de ce réseau s'évertuer devant leurs semblables à prétendre avoir la connaissance infuse et proposer les solutions parfaites à tous les maux sociaux de notre époque.

Ces vertueux de l'économie libre de toute intervention gouvernementale ne parlent généralement que de croissance à tout prix et fustigent les méchants «socialistes syndicaleux» avec leurs coûteux programmes sode la création de la richesse. On exige l'abolition des impôts corporatifs, alors que la presque totalité de leurs employés est un produit de ces programmes, tels que l'éducation et la santé. On prône encore les politiques d'immigration déficientes qui enrichissent leurs amis affairistes, qui font stagner les salaires depuis plus de 40 ans, causant ainsi le très peu enviable résultat qu'il y

aura bientôt 50 % des travailleurs au Québec qui ne gagnent pas suffisamment d'argent pour atteindre le premier palier d'imposition. Cela signifie que ces travailleurs actifs et leurs familles ne peuvent contribuer à l'État, mais fréquentent les hôpitaux et les écoles qui sont déjà en état de faillite.

Je leur pose donc la question suivante: cette droite dont vous semblez si fiers, estelle méprisante à la manière de Jeff Fillion envers les citoyens «attardés» qui croient à une richesse collective, ou est-elle fidèle à la vision de Maxime Bernier, c'est-à-dire complètement débranchée d'une réalité économique qui n'enrichit qu'une élite de nantis en niant de façon alarmante l'existence d'une pauvreté systémique croissante?

Marc Beauregard Montréal, le 28 octobre 2010

#### Au pays de l'abomination

Avec sa cour d'injustice suprême, le système fédéral rend de plus en plus anormale ciaux en les blâmant pour le ralentissement la société québécoise qui déjà ne peut comme partout ailleurs assimiler à sa langue et à sa culture les gens qu'elle accueille généreusement. État de fait que toute société à travers le monde répudierait comme absolument insoutenable, même la petite Île-du-Prince-Édouard renâclerait avec rétivité. Merci au Bloc québécois de tenter vaillamment de nous rendre moins bêtes.

Honte à la ministre de la Culture du Québec

qui (à Tout le monde en parle) se voyait misérablement incapable de s'opposer avec courage et lucidité aux pays extérieurs qui accuseraient le Québec de manquer aux prétendus droits individuels mal fagotés par des juristes aveugles qui autorisent la mutilation d'une société à la faveur de l'intérêt mesquin et mal éclairé d'individus ingrats pour leur société d'accueil et totalement dépourvus de tout sens social ou patriotique. C'est à en pleurer de voir de telles sottises courir impunément nos rues et être prônées et couronnées par d'horribles fantômes de cour. Sommes-nous dans un royaume où l'Halloween régnerait à cœur de jour et d'année?

> Raymond Pilote Belæil, le 28 octobre 2010

### Bonne nouvelle pour Montréal

L'élection du nouveau maire de Toronto représente une sacrée bonne nouvelle pour Montréal! Mister Ford, avec ses gros sabots, va couper allègrement dans la culture et les festivals. On n'aura plus ainsi à subir la concurrence de Toronto, qui devenait de plus en plus la métropole culturelle du pays. Toronto pourra redevenir un gros village, et Montréal reprendre le prestige et le rayonnement perdus. A condition de ne pas imiter le mauvais exemple, en choisissant pour maire, à notre tour, un populiste inculte...

> **Christian Feuillette** Montréal, le 28 octobre 2010

#### REVUE DE PRESSE

### Jugements rendus

Manon Cornellier

a reconnaissance de sa culpabilité par Omar Khadr, ce Canadien détenu à Guantánamo depuis huit ans, a fait jaser. Il y a ceux qui éprouvent bien peu de sympathie pour le jeune homme. Il y a les autres qui ne cachent pas leur indignation devant son traitement et un processus qu'ils trouvent injuste.

Margaret Wente, du Globe and Mail, semble, avec son ironie, appartenir à la première école. A ses yeux, Khadr n'est pas une victime, mais un jeune homme chanceux qui a fait face à la justice occidentale et embêté assez l'administration Obama pour qu'elle négocie une entente pour s'en débarrasser au plus vite. Par-dessus tout, dit Wente, Khadr est chanceux d'être né au Canada, où les conditions de détention ne sont pas mal et où beaucoup de gens ont de la sympathie pour lui. Et s'il est encore en vie, c'est parce qu'il a profité de la médecine de pointe des Américains, lui qui a tenté d'en tuer plusieurs en Afghanistan. Wente rappelle que la majorité des Canadiens ne tient pas à le voir revenir au Canada, ce qui explique le refus de bouger du gouvernement Harper depuis le début. Mais ce plaidoyer n'a pas fait qu'éviter à Khadr la prison à vie et permis à l'administration Obama de sauver la face, il est aussi «une faveur que le premier ministre Stephen Harper ne pouvait refuser», dit Wente, qui conclut en souhaitant bon retour à Khadr. «Je te souhaite le meilleur avec ta célébrité, tes ententes de publication et ta réhabilitation.»

Dan Gardner, de l'Ottawa Citizen, appartient aux indignés. Selon lui, ce plaidoyer est le résultat de huit années de coercition. Certaines personnes considéreront maintenant Khadr comme un terroriste avoué et diront, en entendant les avocats de Khadr

affirmer son innocence, qu'il s'est donc parjuré en plaidant coupable. «En situation normale, je comprendrais», écrit Gardner. Mais Khadr avait 15 ans au moment des faits. Son père l'avait transplanté dans les rangs d'al-Qaïda. «En tant que mineur, Khadr avait droit à un traitement particulier en vertu de conventions internationales que les Américains ont signées, mais n'ont pas honorées.» Khadr, gravement blessé, a été interrogé sans arrêt, traité comme un adulte, torturé. Il n'a parlé à un avocat que deux ans après son arrivée à Guantánamo pour ensuite être traduit devant un tribunal aux règles discutables. «Le traitement de Khadr ressemble davantage à la justice qui se rend en Chine ou en Iran qu'à celle en vigueur au Canada ou dans toute autre nation dotée d'un système judiciaire qui se respecte», écrit Gardner. Dans ces conditions, une reconnaissance de culpabilité ressemble à un aveu arraché sous la contrainte, conclut le journaliste.

Le Halifax Chronicle-Herald croit aussi qu'«en plaidant coupable, M. Khadr a peutêtre simplement voulu éviter une sentence à vie, protégeant ainsi ses meilleurs intérêts, ce que le processus n'a pas fait». Le Toronto Star parle d'une «parodie de justice». A son avis, Khadr a plié devant le système des commissions militaires que le gouvernement Harper a honteusement approuvé. Il aurait pu être traité comme un enfant soldat, être traduit devant un tribunal civil ou être rapatrié au Canada pour y être jugé. On a préféré l'écraser, dit le Star. «Sa reconnaissance de culpabilité évite à Obama l'ignominie de juger un enfant soldat devant un tribunal fantoche, mais il rend le gouvernement Harper complice d'une injustice. Et tout cela enfreint le principe qui veut que justice ne soit pas seulement rendue, mais ait aussi l'apparence de l'être.»

#### Pendant ce temps...

Autre grand suiet de conversation au Canada anglais: le résultat des élections municipales à Toronto et dans quelques autres grandes villes. Selon James Travers, du Toronto Star, une constante se dégage de ces scrutins. «La colère du public à l'endroit des politiciens est davantage alimentée par la désillusion que par l'idéologie.» À Toronto, les citoyens ont préféré Bob Ford, un politicien populiste aux solutions simplistes, à un ancien ministre provincial expérimenté. A l'inverse, Ottawa a élu Jim Watson, ministre lui aussi du gouvernement McGuinty, et puni le maire sortant qui n'a pu appliquer ses solutions simplistes. Selon Travers, bien difficile, dans ces conditions, de tirer des leçons pour les prochaines élections fédérales, mais une chose est sûre, les citoyens sont de plus en plus impitoyables à l'endroit de ceux qui gaspillent les fonds publics et abusent de leur position. La désillusion, dit Travers, a crû avec l'étiolement progressif de la transparence et de la reddition de comptes, un processus amorcé sous Pierre Elliott Trudeau et qui a atteint son apogée sous Harper. «Ce qui a été perdu en chemin est la confiance en un système qui, malgré ses failles, pouvait à une époque agir dans le meilleur intérêt de la plupart des citoyens, la plupart du temps. Dans le vide créé par les mensonges, la fraude et les innombrables promesses brisées est apparu un jugement incisif à l'endroit des partis, qui sont maintenant perçus comme guidés uniquement par leurs propres intérêts et ceux des quelques puissants qui leur murmurent dans les oreilles.» Dans ce contexte, «les électeurs ont toutes les raisons du monde d'être furieux et de s'en prendre au politicien *le plus proche*», conclut le chroniqueur.

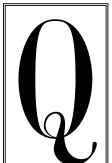
mcornellier@ledevoir.com

**Élections de mi-mandat** 

# Vers une victoire républicaine?

FRÉDÉRICK GAGNON

Directeur de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques et professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal.



uatre-cent-trente-cinq courses à la Chambre des représentants, 37 au Sénat, 37 à des postes de gouverneurs d'Etat (qui sont l'équivalent de nos premiers ministres provinciaux au Canada), 155 questions référendaires sur des enjeux comme les impôts, l'avortement et la légalisation de la marijuana, plus de 6000 courses à des sièges dans les législatures d'État et des di-

zaines d'autres à des postes de maires, de juges et de shérifs: voici le menu des élections américaines

Celles-ci ne retiendront pas autant l'attention des Québécois que l'incroyable duel d'il y a deux ans entre Barack Obama et John McCain, mais leur enjeu n'est pourtant pas moins crucial. En effet, elles permettront probablement aux adversaires d'Obama de lui retirer l'essentiel de sa puissance et influenceront à maints égards la relation entre le Canada et les États-Unis.

#### Fin du règne démocrate au Congrès?

La plupart des sondeurs et experts, dont Nate Silver, Charlie Cook et Stuart Rothenberg, estiment que les républicains seront les grands vainqueurs de ces élections: on leur prédit non seulement des gains à plusieurs postes de gouverneurs d'État (au Tennessee, Kansas, Michigan, etc.), mais aussi une retentissante victoire au Congrès, soit un gain d'une cinquantaine de sièges à la Chambre des représentants et de huit ou neuf sièges au Sénat. Les républicains ont ainsi d'excellentes chances de reprendre le contrôle de la Chambre (ils ont besoin de gagner 39 sièges pour ce faire). Reste à savoir s'ils seront également en mesure d'élire une majorité au Sénat (ils ont besoin de gagner dix sièges).

#### Tea Party

Jusqu'ici, le Tea Party a peut-être permis d'alimenter la frustration des électeurs à l'égard d'Obama, mais il constitue aussi un couteau à deux tranchants pour les républicains. En effet, plusieurs «chouchous» du Tea Party ayant remporté des primaires républicaines et briguant des sièges au Sénat mardi sont si conservateurs qu'ils font fuir les électeurs indépendants et modérés, au grand bonheur des démocrates.

On sait déjà, par exemple, que Christine O'Donnell (qui s'oppose à l'avortement, au mariage gai et à la masturbation) coûtera probablement un siège aux républicains au Delaware, où il aurait pourtant été possible pour Mike Castle, un républicain modéré, de battre le démocrate Chris Coons. Une situation semblable risque de se produire au Nevada, où le leader de la majorité démocrate au Sénat, Harry Reid, sauvera peut-être sa peau grâce à la nomination républicaine de Sharron Angle, une autre «tea partier» qui effraie plusieurs indépendants et modérés.

#### Projets en veilleuse

Le retour en force des républicains au Congrès semble toutefois inévitable et placerait Obama dans une situation semblable à celle vécue par Bill Clinton après les élections de 1994. Clinton avait alors dû faire plusieurs concessions aux républicains et accepter de développer le bouclier antimissile, de réformer le département d'État et de renforcer l'embargo sur Cuba. Vu la rancœur entre les partis et l'atmosphère délétère suscitée par le discours de certains «tea partiers», on peut s'attendre à ce qu'Obama doive, dès la reprise des travaux parlementaires en janvier prochain, renoncer à la plupart de ses grands projets, dont ceux sur l'immigration, l'énergie et l'environnement.

Les républicains auront du mal à abroger la réforme de l'assurance maladie d'Obama: le président pourrait effectivement exercer son droit de veto pour empêcher l'adoption de lois allant dans ce sens, veto que les républicains ne seraient pas assez nombreux pour renverser. Cela dit, le Congrès détient les cordons de la bourse et les ré-

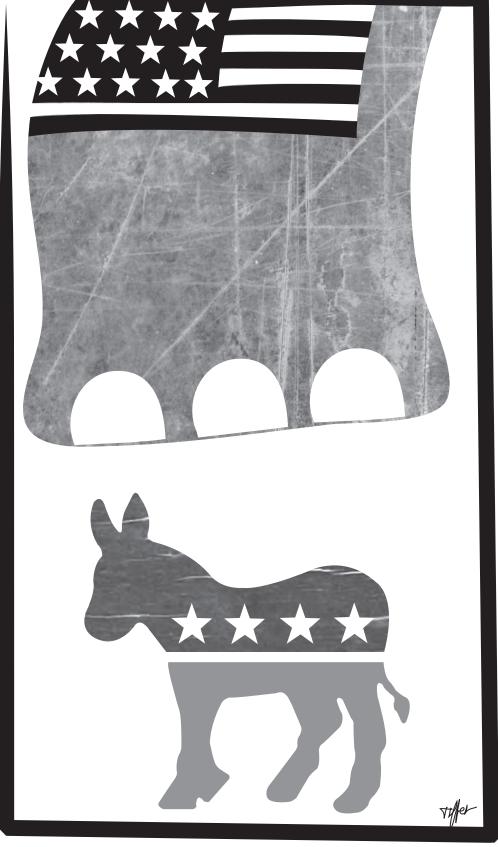


ILLUSTRATION: TIFFET

publicains, qui ne cachent pas leur inquiétude à propos du déficit fédéral, pourraient tenter de réduire les fonds visant à financer certains programmes prévus dans le cadre de l'Obamacare.

#### 2010, le Canada et le Québec

Les élections de mardi auront aussi d'importantes conséquences pour le Canada et le Québec. Comme l'explique Colin Robertson, ancien ministre du secrétariat de la Représentation à l'ambassade du Canada à Washington, le meilleur moyen dont les gouvernements fédéral et provinciaux disposent pour promouvoir leurs intérêts à Washington est de développer un réseau d'alliés parmi les représentants, sénateurs et gouverneurs élus à proximité de la frontière, qui démontrent un intérêt à l'égard du Canada ou qui partagent la vision d'Ottawa ou de Québec sur les enjeux des relations canado-américaines.

À ce titre, le scrutin de mardi nécessitera un réexamen de l'état des forces politiques un peu partout aux États-Unis, pour identifier ceux et celles qui, parmi les dizaines de nouveaux élus, pourraient représenter des alliés (ou non).

Dans le cas du Québec, il s'agira, par exemple, de voir si les nouveaux gouverneurs de l'État de New York (possiblement le démocrate Andrew Cuomo), du Vermont (difficile de savoir qui gagnera entre le

républicain Brian Dubie et le démocrate Peter Shumlin), du Maine (le «tea partier» Paul LePage?) et du Massachusetts (le démocrate Deval Patrick perdra-t-il son siège?) pourraient joindre leurs voix à la nôtre pour inciter Washington à reconnaître (un jour!) l'hydroélectricité comme une source d'énergie verte et à poursuivre le projet d'un train à «grande vitesse» entre Montréal, Boston et New York.

De manière plus générale, le retour des républicains au Congrès pourrait engendrer de nouvelles frictions entre le Canada et les États-Unis sur la sécurité à la frontière. Mais il signifiera aussi que des partisans du libre-échange, comme David Dreier (Californie) et David Camp (Michigan), remplaceront des législateurs plus protectionnistes, comme Louise Slaughter (New York) et Sander Levin (Michigan), à la tête des commissions permanentes de la Chambre, ce qui réduira, en principe, la tendance du Congrès à envisager l'adoption de mesures comme la fameuse clause «Buy American» votée l'an dernier sous la férule démocrate. Ces élections sont ainsi d'une grande importance pour nous; raison de plus, peut-être, pour regarder le «spectacle» électoral que nous proposeront divers réseaux de télé, avec leurs cartes électorales interactives et leurs analystes en version holographique qui ne sont pas sans rappeler les meilleurs films de science-fiction.

#### e mieux est l'ennemi du bien», a écrit Voltaire. Cette citation ne s'applique-t-elle pas à la ministre Line Beauchamp, qui, cette semaine, s'est déclarée prête à «bousculer les écoles privées et les écoles publiques sélectives pour qu'elles intègrent davantage d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage»? Par ses intentions, la ministre de l'Éducation se fera des amis parmi les militants, la CSN au premier chef, qui se battent contre l'école privée depuis des décennies en appelant de leurs vœux l'abolition des subventions à ces dernières.

C'est une autre passerelle, pourrait-on dire, qu'utilise la ministre pour en arriver à mettre en péril le système privé actuel, car on imagine bien qu'en ces temps de restriction budgétaire on ne pourra fournir au privé les budgets énormes que nécessite pareil virage.

DENISE

BOMBARDIER

Sujet à haute

tension

L'intégration de ces élèves (à la Commission sco-laire de Montréal, 27 % des élèves sont en difficulté) dans les classes régulières avait été jugée inhumaine pour les enseignants par Michelle Courchesne, l'ex-ministre de l'Education, qui s'interrogeait sérieusement sur cette politique d'intégration et qui favorisait plutôt les classes spécialisées, qui sont la hantise de nombreux parents d'enfants ciblés en difficulté ou atteints de pathologies plus graves.

Ce sujet est délicat, difficile à aborder sans provoquer des réactions passionnelles et sans blesser des gens. La crainte des parents est de découvrir que leur enfant n'est pas «normal». Et ce mot doit être mis entre guillemets, car la normalité est un concept revu et corrigé par la rectitude politique. On parle désormais d'enfants «différents». De nombreux parents d'enfants différents, donc, acceptent douloureusement la réalité qui les touche et l'on assiste depuis des années à des batailles épiques devant les tribunaux obligeant les commissions scolaires à intégrer par des jugements de cour, des enfants lourdement handicapés intellectuellement ou psychologiquement dans des classes régulières.

Quand l'enseignant doit faire sortir tous les élèves de sa classe afin qu'un petit, atteint du syndrome de Gilles de la Tourette, puisse retrouver son calme, on imagine le fardeau posé sur les épaules de l'enseignant de cette classe et les perturbations chez les écoliers. Hélas, l'exemple n'est pas fictif et les enseignants peuvent apporter plusieurs témoignages du même ordre.

De plus, nous n'avons pas les moyens de nos politiques vertueuses. Et nous imposons aux enseignants une tâche qui ne relève pas d'eux. Ces derniers ne sont guère formés pour jouer au psychiatre ou au psychopédagogue. Déjà, trop de parents leur demandent d'élever leurs enfants à leur place et les traitent en adversaires, ne leur accordant ni respect ni confiance. La politique d'intégration forcée dans les classes normales peut produire l'effet contraire, à savoir désintégrer la classe, marginaliser davantage ceux que l'on souhaite intégrer et les exposer au jugement du groupe dont on connaît la cruauté parfois.

La volonté de la ministre d'imposer des élèves en difficulté dans les écoles privées et dans les écoles publiques réservées aux enfants doués relance deux débats parallèles. Celui de l'existence même du système privé subventionné et des écoles publiques réservées aux meilleurs élèves et celui sur le financement public de nos politiques d'intégration alors que l'on sait qu'il manque 700 millions de dollars. Avec l'augmentation annuelle du nombre d'enfants à problèmes, comment allons-nous arriver à injecter de nouvelles sommes compte tenu des finances de l'État?

Imagine-t-on, par ailleurs, l'arrivée d'enfants en difficulté d'apprentissage dans des classes d'enfants forts en thème, des enfants performants, compétitifs, toutes ces caractéristiques irritantes pour les égalitaristes qui laissent croire que seule la progéniture de Québec inc. et des élites diverses est inscrite au privé?

Par le biais de la politique d'intégration des enfants en difficulté, c'est la première fois qu'un ministre de l'Éducation affronte le secteur privé. Le débat vient donc de prendre une voie singulière qui pourrait transformer la philosophie même des écoles privées subventionnées. La position de la ministre sur la question de l'intégration rompt également avec celle de sa prédécesseure.

La ministre peut-elle expliquer comment un enfant handicapé intellectuellement ou incapable d'apprendre au même rythme que ses camarades peut faire des progrès scolaires dans une classe d'enfants pouvant suivre normalement le programme? Imagine-t-on un enfant hyperactif ayant du mal à se concentrer dans une classe où il est marginalisé, entouré de petits allumés qui en redemandent à leur prof? Et à vrai dire, peut-on nier les différences d'intelligence, de talent pour apprendre, de curiosité intellectuelle pour satisfaire les vertus d'un égalitarisme illusoire? Respecter les enfants en difficulté et les aider, ne serait-ce pas les protéger des comparaisons cruelles? Les classes spéciales et les écoles spéciales où s'activent des enseignants aussi spécialisés ne demeurent-elles pas le lieu le plus favorable à leur épanouissement pédagogique?

Enfin, la vision de la ministre est aussi révélatrice d'un refus d'admettre que les enfants qui réussissent en classe ont aussi besoin d'être protégés. Il faut d'abord concevoir l'école pour la majorité, aussi brutale que soit cette assertion.

denbombardier@videotron.ca

## Octobre 70, encore plus



l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Crise d'octobre, le rappel des événements a nourri les débats, suscité la controverse. Dans ces pages, plusieurs auteurs, des témoins aussi, ont rappelé des faits, partagé leur analyse. Ces textes ont provoqué nombre de réactions, signe d'un intérêt certain chez nos lecteurs.

L'espace papier nous manque pour publier les récits passionnants que certains continuent de nous acheminer au sujet d'Octobre 70. Qu'à cela ne tienne, notre site Internet (www.ledevoir.com) nous permet de les héberger et de vous les offrir. Trois textes s'ajoutent donc aux précédents.

D'abord, un retour en arrière signé Guy Lachapelle, professeur de science politique à l'Université Concordia. «Quand les idées font trembler le pouvoir politique», titre M. Lachapelle, prélude à un texte qui raconte Octobre 70 en rappelant le rôle du Devoir, et plus particulièrement de son directeur de l'époque, Claude Ryan, dans le récit des faits.

«Au cours de la Crise d'octobre 70, le pouvoir politique a voulu freiner les élans de la démocratie québécoise en tentant de faire taire tous ceux et celles — artistes, écrivains, militants, journalistes — qui osaient parler de liberté pour la nation québécoise», écrit l'auteur.

Puis, un des éditorialistes du Devoir de l'époque, Jean-Claude Leclerc, aujourd'hui chroniqueur chez nous, raconte les dessous d'Octobre 70 en mode journalistique dans un texte intitulé «L'armée sera la vraie gardienne de l'unité nationale». «Comment les autorités politiques en étaient-elles venues à confier un tel pouvoir aux militaires? À Ottawa, les ministres étaient divisés. Les uns font confiance à la police et veulent la laisser faire son travail. La GRC semble toutefois incapable de discerner l'ampleur du problème. L'armée, par contre, impressionne par la précision des renseignements qu'elle fournit. D'autres ministres sont

donc sensibles à sa thèse voulant qu'une révolution soit en marche qui menace l'ensemble du pays. La GRC n'est pas d'accord avec un recours aux mesures de guerre. L'armée, au contraire, propose d'en faire une démonstration de force», écrit M. Leclerc.

Enfin, un dernier texte, mais non le moindre, signé Jean Royer, ex-directeur des pages culturelles du Devoir. Dans L'Octobre des poètes, M. Royer retrace la poésie de résistance laissée en héritage par Octobre 70. Les Pierre Perrault, Gérald Godin, Gaston Miron, Michel Garneau et autres auteurs phares de la littérature québécoise expriment leur vision de cet épisode, tantôt déchirure, tantôt colère, tantôt ironie et mélancolie.

Bonne lecture!

Marie-Andrée Chouinard Editorialiste et responsable de la page Idées

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

EÉDACTION Information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du recetuur de l'information), François Desjardins (reporter), Dominique Reny (pupitre); information internationale, page éditorialise et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Claude Lévesque (reporter), Deninique Reny (pupitre); information internationale, page éditorialise et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Dal Cauthon et Benoît Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (commis Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (commis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire); Alla rédaction).

DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérer (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porli

En cette année du centenaire du journal, nous vous convions, en partenariat avec l'Association francophone pour le savoir (Acfas), à un regard historique sur 100 ans de science au Devoir. Selon les vœux du fondateur Henri Bourassa, qui sont inscrits dans le programme social du journal publié dans le premier numéro du 10 janvier 1910, notre quotidien s'est toujours appliqué à informer ses lecteurs des actualités à caractère scientifique et à soutenir la réalisation d'œuvres à vocation scientifique. Notre série mensuelle en fait la démonstration.

# La défense des travailleurs et des citoyens

### Des articles du *Devoir* ont inspiré la création de la CSST

En rapportant et en dénonçant les dangers que couraient certains travailleurs dans leur entreprise, Le Devoir, sous la plume de son journaliste scientifique Gilles Provost, a inspiré, voire favorisé la création de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), une institution québécoise aujourd'hui appréciée.

PAULINE GRAVEL

ujourd'hui à la retraite, l'ex-journaliste du Devoir, Gilles Provost, qui a poursuivi sa carrière à l'émission télévisée *Dé*couverte de Radio-Canada jusqu'en 2009, se souvient que Claude Ryan l'avait avant tout embauché en 1969 pour couvrir la science, entre autres choses.

Toutefois, «pour le pupitre, la science n'était pas prioritaire. Il arrivait fréquemment que mes

articles soient gardés sur la glace pendant deux ou trois semaines, à mon grand désespoir, jusqu'à ce qu'il y ait un trou. Le trou survenait

souvent le dimanche parce que ce jour-là, il n'y avait pas grand-monde au bureau. C'est dans ces circonstances que certains de mes textes scientifiques se retrouvaient à la une le lundi matin. Ces nouvelles qui faisaient les manchettes étaient ensuite reprises par les autres médias», raconte-t-il.

de regards

sur l'information

«Ma conception du journalisme scientifique, ce n'était pas un domaine mais davantage une *approche*», souligne-t-il, tout en se rappelant qu'il dénichait de gros rapports d'étude qui dormaient sur les tablettes et en faisait des nouvelles, «même si ces documents dataient de trois ans, car personne n'avait pris conscience du problème qu'ils mettaient en lumière».

Ces rapports traitaient souvent de questions liées à la santé au travail, à l'hygiène industrielle et à l'environnement, des sujets qui paraissaient trop techniques pour les journalistes généralistes.

C'est ainsi que Gilles Provost s'est penché sur les dossiers de l'amiantose, des intoxications au plomb dans les usines de recyclage de batteries, des biphényles polychlorés (BPC), de l'accident nucléaire de Three Mile Island, de la construction des centrales Gentilly I et II et du barrage de la Baie-James. «Je suis ainsi devenu spécialiste en catastrophes», lance-t-il à la blague.

#### La Baie-James

«J'ai été le premier journaliste à aller sur le territoire de la Baie-James, jusque-là fermé à tous, sauf au personnel d'Hydro-Québec qui contrôlait tous les accès. J'avais fait une série d'articles à partir des témoignages d'employés qui revenaient du chantier et qui dénonçaient l'absence de préoccupations pour l'environnement. Alors, la direction d'Hydro-Québec m'a em-

mené en hélicoptère pour voir le chantier», relate Gilles Provost, qui a aussi écrit abondamment sur l'intoxication des Amérindiens de la Baie-James par le mercure. «Le remplissage des grands réservoirs avait libéré dans l'eau de grandes quantités de mercure, présent dans le sol, qui contaminait alors les poissons consommés par les Indiens de la région. Le surplus de mercure dans l'alimentation attaque le cerveau», explique-t-il.

Gilles Provost rapporte aussi le cas de la Canadian Copper Re-

finery qui utilisait des techniques d'électrolyse pour purifier les lingots de cuivre arrivant de Rouyn-Noranda. «Il y avait eu deux morts parce

que l'entreprise n'avait pas pris les précautions les plus élémentaires», précise-t-il.

Si la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a vu le jour en 1980 et si nous avons aujourd'hui au Québec des lois à ce sujet, c'est en grande partie grâce au Devoir et aux dossiers qu'a préparés Gilles Provost, affirme Claude Mainville, qui à l'époque était directeur du service industriel de la CSN, fer de lance à l'origine de commissions d'enquête sur l'amiante.

### Les courants ouvriers

«Gilles Provost fut le porte-parole de plusieurs courants ouvriers; il présentait le point de vue de ces travailleurs sans nécessairement l'adopter. Ses articles ont eu un grand impact sur le mouvement ouvrier. Je faisais des enquêtes dans le milieu du travail, à la demande des ouvriers. On espérait que le résultat de ces enquêtes soit diffusé dans les médias car il s'agissait du meilleur véhicule pour que ces drames soient connus», rappelle M. Mainville, aujourd'hui vice-président du groupe NAK, un bureau d'experts en qualité de l'air intérieur. Il cite en exemple l'enquête du coroner portant sur une explosion suspecte dans une usine de Valleyfield, qui avait entraîné la mort de quatre ouvriers.

Le propriétaire, l'ingénieur Gerald Bull, avait décidé d'investir le financement qu'il recevait de différentes sources politiques dans la fabrication de poudres propulsives pour téléguider des missiles à travers un canon. «Gilles Provost était venu couvrir l'enquête du coroner au cours de laquelle nous avions découvert qu'on y fabriquait en cachette des poudres extrêmement instables et que les ouvriers n'avaient pas été aver-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR L'ex-journaliste du Devoir Gilles Provost, aujourd'hui retraité, s'est notamment penché sur les dossiers de l'amiantose, des intoxications au plomb dans les usines de recyclage de batteries, des biphényles polychlorés, de l'accident nucléaire de Three Mile Island, de la construction des centrales Gentilly I et II et du barrage de la Baie-James.

tis du danger qu'ils couraient et des mesures plus strictes qu'ils auraient dû prendre, comme ne jamais porter leurs clés sur eux car elles pouvaient créer des chocs électrostatiques. Les employés, sans formation, ne savaient pas qu'il fallait quitter les lieux en courant et ne pas tenter d'éteindre le feu comme ils l'ont fait», raconte M. Mainville. La

### Le dossier de la MIUF

Durant la crise du pétrole, les ménages québécois sont nombreux à profiter des subventions que le gouvernement fédéral accorde à ceux qui isolent leur maison avec de tout nouveaux produits. La famille de notre collègue

CSST prévient aujourd'hui plusieurs de ces catastrophes.

du 2063 rue Victoria

Ratta Boite Française où son mangelien

(Hauterive, Baie-Comeau, Sept-lies 40 cents) 35 CENTS

Selon le directeur du Centre de toxicologie du Québec

Faible neige s'intensifiant en après-midi. Maximum - 1 (détail en page 12)

### a MIUF neutralise les défenses immunitaires

Vol. LXXII - No 236

surtout que les familles enueres frappées d'une multitude d'infections plus rares les unes que les autres», a-t-il déclaré. «Or, j'ai rencontré au moins quatre autres familles qui présentent les mêmes symptômes. Dans tous les cas, l'évolution

Montréal, mardi 15 décembre 1981

aux journaux concurrents (La Presse et Le Journal de Montréal), qui déclinent son offre. Il parvient néanmoins à faire paraître son dossier pour le moins explosif, intitulé Danger! La mousse d'urée-formol, dans un numéro souvenir du

Louis-Gilles Francœur figure par- défunt Québec Presse publié pendant la grève, en mai 1981.

Les trois articles de Gilles Provost aux titres provocateurs — Au moins 300 000 Québécois il en discute avec son collègue menacés!, Approuvé par la

«Gilles Provost

le point de vue

de plusieurs

ouvriers, sans

nécessairement

courants

l'adopter»

Gilles Provost

prépare un dossier sur la ques-

tion. Il y fait état de la législa-

tion, des compagnies impli-

quées, du fonctionnement de

cette technique d'isolation et

La recherche d'informations

des dangers qui en découlent.

fut néanmoins ardue, se rappel-

le Gilles Provost. «Le gouverne-

ment fédéral avait cessé de distri-

buer des subventions, mais très

discrètement, voire en catimini,

car il ne voulait probablement

pas se voir attribuer la responsa-

bilité d'avoir encouragé les ci-

toyens à isoler leur résidence

avec ce produit dangereux. Il

craignait que retombent sur lui

d'articles est prête à être pu-

bliée, le climat dans la salle de

rédaction est tendu. «Au pu-

pitre, on repousse le dossier, ar-

guant que la publication de ce

genre de textes belliqueux et em-

preints de militantisme ne pres-

se pas», se souvient le chroni-

queur du Devoir Jean-Claude

Leclerc. En effet, les journa-

listes déclenchent la grève le 6

Pendant le conflit, Gilles

Provost propose ses articles

avril 1981.

Mais au moment où sa série

les plaintes et les poursuites.»

présentait

SCHL (Société canadienne d'hypothèque et de logement), SVP! Et Qui paiera?) lancent le dossier de la MIUF au Québec.

«Ce fut le dossier de cette décennie», dit Jean-Claude Leclerc, qui rappelle cet événement à ses étudiants en journalisme à l'Université de Montréal. «Cet exemple me sert à dé-

montrer que le journalisme n'est pas seulement une liberté, mais aussi une responsabilité. Responsabilité de chercher, de savoir et de communiquer le plus tôt possible au public qui en a besoin, et ce, dans un contexte qui ne passera pas inaperçu.»

Le dossier de la MUF se conclut par «un jugement de 1000 pages qui ne tranche pas la question car les requérants n'avaient pas réussi à faire la démonstration que leurs problèmes de santé émanaient de ce produit», précise M. Leclerc.

La grève des journalistes du Devoir se termine le 12 juin 1981 avec une victoire: celle de l'adoption d'une clause anticensure dans la nouvelle convention collective, souligne Louis-Gilles Francœur, qui a repris le flambeau au secteur de l'environnement quand Gilles Provoșt a rejoint Radio-Canada.

À cet égard, ce dernier se remémore un autre dossier qu'il avait couvert, cette fois sur les dangers de la cigarette. «Claude Ryan l'avait refusé parce que Le Devoir venait tout juste de signer une grosse entente de publicité avec Players. Cette anecdote nous a souvent servi d'exemple lorsque nous nous battions contre la censure et que nous réclamions davantage de pouvoir dans le choix des informations à développer dans le journal», ajoute Gilles Provost.

Le Devoir

À la une du Devoir le 15 décembre 1981. Durant la crise du pétrole, les ménages québécois sont nombreux à profiter des subventions que le gouvernement fédéral accorde à ceux qui isolent leur maison avec de tout nouveaux produits. Parmi ceux-ci, la mousse isolante d'urée-formaldéhyde (MIUF), dont les dangers seront plus tard révélés. On a parlé de cette affaire comme du dossier de la décennie.